

Reprise des cours en présentiel à compter du 3 mai 2021

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières annonces gouvernementales, les élèves reprendront les cours en présentiel à partir **du lundi 3 mai : les élèves de 6^e et de 5^e seront accueillis en classe entière, ceux de 4^e et de 3^e en groupe** selon l'organisation prévue dans le plan de continuité pédagogique présenté et voté au C.A. du 1^{er} avril 2021.

Les différents examens blancs programmés pour les élèves de 3^e (**oral du DNB le 6 mai et épreuves écrites les 11 et 12 mai**) seront maintenus et occasionneront également des modifications dans l'accueil des élèves des autres niveaux.

Accueil des élèves de 4^E en présentiel :

| 4E | 03/05 | 04/05 | 05/05 | 06/05 | 07/05 | 10/05 | 11/05 | 12/05 | 13/05 | 14/05 |
|--------------------|---------|---------|-------|---------|---------|---------|---------|-------|-------------------------------------|-------|
| 4 ^E GR1 | matin | matin | matin | Voir | matin | matin | matin | matin | Jours fériés Pont de l'Ascension | |
| 4 ^E GR2 | ap-midi | ap-midi | | Pronote | ap-midi | ap-midi | ap-midi | | | |

| 4E | 17/05 | 18/05 | 19/05 | 20/05 | 21/05 | 24/05 | 25/05 | 26/05 | 27/05 | 28/05 |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------|---------|
| 4 ^E GR1 | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi | Férié | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi |
| 4 ^E GR2 | matin | matin | | matin | matin | Pentecote | matin | | matin | matin |

Accueil des élèves de 3^E en présentiel :

| 3E | 03/05 | 04/05 | 05/05 | 06/05 | 07/05 | 10/05 | 11/05 | 12/05 | 13/05 | 14/05 |
|--------------------|---------|---------|-------|------------|---------|---------|-----------|-----------|-------------------------------------|-------|
| 3 ^E GR1 | matin | matin | matin | Oral blanc | matin | matin | DNB blanc | DNB blanc | Jours fériés Pont de l'Ascension | |
| 3 ^E GR2 | ap-midi | ap-midi | | | ap-midi | ap-midi | | | | |

| 3E | 17/05 | 18/05 | 19/05 | 20/05 | 21/05 | 24/05 | 25/05 | 26/05 | 27/05 | 28/05 |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------|---------|
| 3 ^E GR1 | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi | Férié | ap-midi | ap-midi | ap-midi | ap-midi |
| 3 ^E GR2 | matin | matin | | matin | matin | Pentecote | matin | | matin | matin |

Mise en œuvre de l'enseignement hybride et articulation présentiel /distanciel :

Le même travail est donné aux élèves en présentiel et, sur laclasse.com à ceux qui sont en distanciel. Les enseignants donneront tous les supports nécessaires (cours, exercices, etc.) aux élèves lorsqu'ils les auront en présentiel afin que ces derniers puissent travailler en autonomie à domicile. Les cours travaillés à domicile seront repris et explicités lors du retour des élèves au collège. L'oral sera privilégié en présentiel notamment pour les LV.

Incidences des examens blancs de 3^e sur les autres niveaux :

- **Jeudi 6 mai** : une information sera donnée aux élèves le 4 mai sur les cours assurés le jeudi 6 mai (également visibles sur Pronote).
- **Mardi 11 mai** : les élèves de 5^E n'auront exceptionnellement pas cours.
- **Mercredi 12 mai** : les élèves de 6^E n'auront exceptionnellement pas cours.

Restauration scolaire :

Les risques de contamination étant les plus importants dès lors qu'on ne porte pas de masque, c'est donc le cas pendant le temps de la restauration scolaire malgré les mesures sanitaires mises en place. Aussi, afin de réduire au maximum ces risques, il nous faut diminuer le nombre de demi-pensionnaires accueillis : **les élèves de 4^E et de 3^E ne pourront plus déjeuner au restaurant scolaire pendant toute la durée de leur accueil au collège en demi-journée.** Pour des situations exceptionnelles, merci de contacter le chef d'établissement. Les élèves de 3^E pourront uniquement manger le mardi 12 mai, jour du DNB blanc, **sur inscription préalable.**

Les parents des élèves de 6^E et de 5^E qui en ont la possibilité peuvent également désinscrire provisoirement leur enfant de la cantine scolaire en envoyant un mail à Scolarest e975601@compass-group.fr

Cours d'E.P.S. :

Seules les activités en extérieures seront autorisées à compter du 4 mai : les élèves ne se rendront donc ni à la piscine ni dans les gymnases. Les activités physiques et sportives sans le port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur **et** dans le strict respect de la distanciation physique d'au moins deux mètres. Les élèves qui ne sont momentanément pas en activités (juges, arbitres, observateurs, etc.) doivent porter leur masque. Les activités de l'A.S. sont suspendues.

Consignes sanitaires en vigueur :

- **Préalable** : ne pas envoyer votre enfant au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans votre famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Les familles en informent le chef d'établissement.
- **Port du masque obligatoire** : seuls les masques chirurgicaux ou les masques "grand public" de catégorie 1 peuvent être portés. Merci de veiller à ce que vos enfants disposent de masques adaptés à leur visage (au moins un par demi-journée, deux pour les masques chirurgicaux qui ont des élastiques fragiles), d'une pochette pour mettre les masques usagés et les rapporter à la maison pour être lavés.
- **Désinfection des mains** : à l'arrivée au collège ainsi qu'à l'entrée de chaque salle de classe avec du gel hydro alcoolique ; lavage des mains avec de l'eau et du savon aussi souvent que possible notamment après être allé aux toilettes, avant et après chaque repas.

- **Distanciation** : pas d'attroupement devant le collège ; garder chaque fois que possible une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes ; ne pas s'embrasser ni se serrer la main.

- **Gestion des cas positifs confirmés** :
 - La survenue d'un cas positif confirmé parmi les élèves entraînera la fermeture de la classe à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours ;
 - Les élèves cas positifs confirmés sont isolés pour une durée minimale de **10 jours** (pour les cas symptomatiques à partir de la date des premiers symptômes ; pour les cas asymptomatiques, à partir de la date du prélèvement) ;
 - Tous les autres élèves de la classe seront considérés comme « contacts à risque » et donc placés en éviction scolaire.
 - A l'issue des 7 jours, période de fermeture de la classe, les élèves devront avoir passé un test et obtenu un résultat négatif. Les parents devront attester sur l'honneur de la réalisation d'un tel test et de son résultat négatif. A défaut d'une telle attestation, l'éviction scolaire de l'élève sera maintenue pour une durée maximale de 14 jours.

En raison de cette pandémie dont nous ne voyons toujours pas la fin, nous avons tendance, adultes comme élèves, à relâcher nos efforts alors qu'il nous faut rester extrêmement vigilants.

Aussi je vous demande à nouveau d'intervenir auprès de vos enfants sur l'importance du respect des gestes barrières à l'intérieur du collège comme à l'extérieur. Si la grande majorité des élèves portent correctement leur masque, nous sommes aussi obligés d'en reprendre certains autres trop régulièrement qui baissent leur masque ou n'appliquent pas correctement les consignes. C'est pourquoi, en cas répétés de port du masque non conforme, de non respect des règles sanitaires en vigueur par un élève, sa famille devra venir le récupérer en raison de la mise en danger que constitue son comportement vis-à-vis de lui-même, des autres élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Il nous semble essentiel de tout mettre en œuvre pour garder un enseignement en présentiel tant que cela est possible et nous espérons que cette préoccupation est également la votre.

Nous restons à votre écoute pour toute demande ou difficulté.

Cordialement

Mme THABUIS, Principale (le 27/04/2021)